

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Installation du maire : faire de Libreville " une ville écologique "

E. NDONG-ASSEKO
Libreville/Gabon

Le nouveau maire de la commune de Libreville a été officiellement installé dans ses fonctions, le 31 décembre 2020. C'était en présence de la Première ministre Rose Christiane Ossouka Raponda, des présidents du Sénat, Lucie Milebou Aubusson-Mboussou, et de l'Assemblée nationale, Faustin Boukoubi, de la gouverneure de la province de l'Estuaire, Marie-Françoise Dikoumba.

Entre marques de reconnaissance, feuille de route et développement de la vision pour Libreville, les différents orateurs se sont attardés sur ces instances. Maire intérimaire, Serge William Akassaga Okinda a articulé son intervention autour des actions menées tout au long de sa gestion visant à redynamiser l'administration

municipale.

Le nouveau maire de Libreville, remerciant les plus hautes autorités du pays en tête desquelles le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, par ailleurs Distingué camarade président du Parti démocratique gabonais, dont l'investissement lui vaut cette position privilégiée de premier magistrat de Libreville, devait appréhender la lourde charge qui, désormais, lui incombe : " Me voici donc placé devant l'immense responsabilité de poursuivre le vaste et complexe chantier de la construction citoyenne et urbaine (...). Aussi, face aux nombreux et redoutables enjeux qui sont les nôtres, me plait-il d'en appeler à vous tous, afin de répondre efficacement et ensemble à l'exigence de prise de conscience nécessaire et indispensable qu'ils nous imposent ". Eugène Mba se veut pragmatique en basant sa vision sur les ressources dont regorge Libreville :

" Notre commune dispose d'atouts naturels conséquents, tant au niveau du climat que de la végétation ". À partir de ces éléments, il est possible de faire de Libreville " une ville écologique portée sur le développement durable ". Pour ce faire, il compte s'appuyer sur la Loi fondamentale et la loi organique 001/2014 qui prévoient une gestion décentralisée des collectivités locales.

Le ministre d'État en charge de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha, s'est fait fort de le rappeler : " Les communes qui font partie de cette catégorie administrative, jouissent à cet égard de l'autonomie administrative et financière et, surtout, s'administrent ". Ajoutant : " À ce titre, il appartient donc aux autorités municipales, elles-mêmes, de déterminer et de définir la nature, les objectifs et les moyens nécessaires à l'action qu'elles auraient à mener à la tête de leurs municipalités ".



Photo : F. M. MOMBO

Eugène Mba dans son fauteuil de maire de Libreville.

Eugène Mba : de l'ombre à la lumière



Photo : F. M. MOMBO

JMM
Libreville/Gabon

Le nouvel édile de la capitale gabonaise, Eugène Mba, est une personnalité de l'ombre. Il est connu pour sa simplicité, son ouverture au dialogue et son sens du devoir. Diplômé de l'École des attachés de direction, option gestion financière obtenu à Paris en 1980, son parcours professionnel commence en 1981 au Gabon comme cadre à la Banque internationale pour le Gabon (BIPG), qui deviendra en 1989 Banque Méridien BIAO-Gabon (BMBG), où il y est promu fondé de pouvoir. Après la faillite de cette structure, il est vite repéré par les responsables de l'Union gabonaise de banque (UGB), qui vont faire de lui, en 1997, un cadre supérieur au département crédit. Il y restera jusqu'à son départ à la retraite. Mais, parallèlement à son activité professionnelle, il intègre

le Parti démocratique gabonais (PDG) en 1984, via le Comité d'entreprise. Par son sérieux et sa capacité à fédérer les autres militants de son parti, il est fait membre du Conseil national du PDG au 2^e arrondissement de Libreville où, en 2008, il est élu maire. Avant de se retrouver en 2014, conseiller du maire de la commune de Libreville. Peu avant son élection, il était 5^e adjoint au maire de Libreville. Sa famille politique le présente comme un homme de consensus, affable, rassembleur. Des qualités qui ont fait l'unanimité au sein du secrétariat exécutif du PDG. Lequel n'a pas hésité à proposer aux conseillers municipaux de la majorité républicaine et sociale pour l'émergence (MRSE), la candidature de ce dernier au poste de maire central de Libreville. À 67 ans, ce natif de Kango est Officier de l'Étoile équatoriale. Marié, il est père de huit enfants.

Nomination des sénateurs : les propositions de Guy-Christian Mavioga

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

LE vote, récemment, par le Parlement de la révision de la Constitution, continue de susciter moult réactions dont celle du secrétaire général exécutif du Bloc démocratique gabonais (BDC), Guy-Christian Mavioga. À la tête de cette écurie politique membre de la majorité républicaine et sociale pour l'émergence (MRSE), ce dernier a bien évidemment salué cette décision.

Se prononçant sur la future composition du Sénat, Guy-Christian Mavioga prône une répartition par tiers. " Dans le quota du nombre des sénateurs à nommer, il serait souhaitable, pour rendre plus concrètes la solidarité, la cohésion nationale, l'unité des filles et des fils du Gabon et la prospérité partagée, tant proclamée et voulue par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, qu'une répartition soit clairement définie



Photo : YFI

Guy-Christian Mavioga effectuant ses propositions.

dans la loi organique", estime-t-il. Pour être pragmatique, il propose donc : "(...) qu'un tiers soit issu du parti au pouvoir ; un tiers de l'opposition ; un autre tiers réparti entre la majorité, la société civile et les Gabonais de l'étranger". La tête de file du BDC soutient mordicus que le nouveau découpage électoral constitue une aubaine pour la matérialisation de ses propositions. " Dans le découpage électoral, nous avons donc là,

plus, plus d'opportunité d'intégrer les Gabonais de l'étranger qui pourront désormais apporter leur contribution, de manière concrète, au développement de leur pays, par le vote de la Loi, le contrôle de l'action du gouvernement et à consentir l'impôt". Avant d'ajouter : "Le BDC insiste sur la nomination au Sénat des Gabonais de l'étranger. Ceci constitue pour nous, un élément innovateur..."